

# INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

C.C.P. : Paris 4.841-48 68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN  
PARIS 9<sup>e</sup> - TEL. TRI. 78-44, 78-45

VILLINGEN

Rédacteur en chef :  
H. PERRON

N° 32. — SEPTEMBRE 1950

Prix du numéro :  
15 francs



## RENTREE

Les vacances sont terminées. Elles ne sont plus déjà qu'un joyeux souvenir. Il faut se remettre à la tâche pour une dure et longue année.

Car l'Amicale continue. Nous reprenons la publication mensuelle de notre Bulletin afin de donner à nos adhérents des nouvelles fraîches sur le mouvement prisonnier. Nous devons être tous tenus au courant de l'actualité en ce qui concerne nos droits.

Nous devons d'autre part, être vigilants car la situation ne va pas en s'améliorant.

Au point de vue intérieur, la crise économique arrête le développement des affaires, le chômage continue d'étendre ses ravages; la misère pénètre dans de nouveaux foyers. Les plus durement atteints sont nos veuves et nos orphelins. Pour eux, la dureté des temps présents se fait particulièrement sentir et n'est pas la faible retraite que leur octroie l'Etat qui peut leur permettre de faire face aux vicissitudes de la vie.

Du point de vue extérieur, nous ne sommes guère mieux favorisés. Le canon tonne sur un continent. Déjà nous sommes angoissés dans la crainte que ce conflit local ne prenne de l'extension et ne dégénère en conflagration générale. Cinq ans après la grande dernière !

On se bat déjà à grands coups de déclarations. On culctecte de part et d'autres des signatures, comme si avec des écrits on pouvait arrêter tanks et avions.

Rappelons-nous le traité de neutralité de la Belgique envahie dès les premiers jours de la vraie guerre en 1940 ! Rappelons-nous le traité d'alliance russo-allemand et ce qu'en fit Hitler !

Non ! les chiffons de papier n'ont jamais servi à rien quand un partenaire veut se battre.

Il n'y a qu'un seul moyen pour arrêter la guerre : la crainte ! Et il se pourrait bien que cette fameuse bombe atomique soit une des armes de la sagesse. Qui l'emploiera s'exposera à la riposte de l'ad-

versaie. Cela peut inciter à la réflexion.

Car, nous en sommes convaincus, tout le monde veut la Paix, et les anciens prisonniers principalement. Nous ne voulons plus revoir ces camps de

malheur où nous avons perdu nos plus belles années. Ces camps où nous avons connu la faim, l'ennui, le cafard. La bestialité des gardiens, ces camps de négriers où nous n'étions plus des hommes mais

des esclaves; ces camps où nous avons désespéré de l'humanité !

Cette rentrée de vacances serait pessimiste si nous n'avions pas certains sujets de contentement. La marche en avant de notre Amicale est un des principaux.

Notre action s'amplifie, car le nombre de nos adhérents croît sans cesse. Notre force viendra de notre unité.

Que les hésitants, les timides, les timorés viennent rejoindre nos rangs. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et mieux la voix de notre Amicale sera entendue.

Devant le danger, nous devons rallier à nous tous ceux qui ne connaissent pas encore le chemin de l'Amicale; nous devons poursuivre notre action sans nous lasser pour amener de nouveaux adhérents; l'argent, dit-on, est le nerf de la guerre.

Montrons à ceux qui nous dirigent que l'union des hommes de bonne volonté peut être le nerf de la Paix.

H. Perron.

P.S. — Nous nous excusons auprès de nos nombreux camarades qui ont commandé notre Livre Souvenir.

Nous devons le faire paraître pour les vacances. Mais (par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, selon la formule) nous n'en pouvons commencer la livraison que fin septembre. Car l'imprimerie a fermé ses portes pendant tout le mois d'août. Les épreuves du Livre sont corrigées et nous pouvons d'ores et déjà écrire que « Historiens du temps perdu » sera un ouvrage digne de notre Amicale et dont chaque ex-V B devra posséder un exemplaire dans sa bibliothèque.

Trois semaines se sont écoulées depuis mon retour de la saline de Bad-Durheim.

Le camp de Villingen disparaît sous la neige et les jours passent tristes et monotones.

Cela ne durera pas longtemps et l'air va être bientôt saturé du ronronnement des moteurs et du crépitement des mitrailleuses, pour la plus grande joie de tous ces êtres parqués qui, plus que jamais, voient s'approcher le jour de la délivrance.

Le Feldwebel a lancé des ordres rauques; c'est la ruée vers la taupinière et, cela, combien de fois par jour.

« Si Radio Saba devenait le point de mire. Tu parles qu'est-ce qu'on prendrait sur le coin de l'oreille. »

On vient de m'appeler au bureau : ça y est, encore une nouvelle « culture »; autant vaut ne plus crier famine.

### Spitalhof-Pfaffenweiler

La route est longue à travers bois et les bagages sont lourds. Le 18<sup>e</sup> Kommando — celui de la délivrance : vaches à soigner, prairies à râteler, champs à ensemen-

cer, sapins à scier. Là-haut, dans le ciel clair, de grandes escadrilles passent dans un vacarme assourdissant.

Enfin, le jour « J » est arrivé; la veille, du coin de la ferme, j'ai pu voir de grandes fleurs rouges, c'est la gare de Donauesschingen qui brûle; puis c'est mon Bauer arrivant tout essoufflé et déclarant avec des sanglots dans la voix : « American auto in Villingen. » J'ai compris : des véhicules de toutes sortes traversent le bois en trombe, matelas et bagages sur le toit : l'exode de 1940, tel que je l'ai vu décrire dans les journaux.

Je suis persuadé que peu de Kommandos ont vécu des journées aussi émouvantes que les nôtres.

## La fin d'un cauchemar

Notes d'un prisonnier  
13 février 1945-24 avril 1945

Depuis quelque temps déjà, il y avait de l'électricité dans l'air, les bombardements succédaient aux bombardements. Tous ces raids de terre n'ont laissé aucun répit aux principales villes allemandes achevaient de miner le moral des civils, jusque-là, il faut le dire,

presque inébranlable. La destruction de la gare de triage de Villingen, en tous points réussie par des spécialistes du tir semble-t-il et coïncidant avec la formidable avance américaine, finit de ruiner les maigres espoirs de la population qui commençait à comprendre — un peu tard, hélas ! — que son faux prophète, Hitler, dit « Le Grand Jules », l'avait proprement berné.

Lorsque parvint la joyeuse nouvelle, je me trouvais dans la ferme isolée en plein bois de sapins (Spitalhof). Aussitôt, ordre fut donné de nous diriger sur le village où se trouvait le Kommando principal (Pfaffenweiler). Mais là allaient naître les premières complications.

Le lendemain de notre arrivée, les Allemands, qui nous avaient laissés dans l'ignorance de bien des choses, nous ordonnaient de ne pas bouger.

Vint l'aube du second jour. Raconter cette journée est presque chose impossible et la plume se refuse à décrire toutes ces impressions qu'il faut avoir réellement vécues.

Dans un nuage de poussière, nous apercevons au loin des chars qui s'avancent : n'est-ce pas un mirage ? Ils vont être bientôt là; notre cœur bat à tout rompre car nous venons de reconnaître sous leurs casques luisants les vaillants du 5<sup>e</sup> spahis motorisé. Quelle fête, mes amis : avec quelle joie, on le devine sans peine, nos libérateurs sont accueillis. C'est dans le café du village que nous échangeons maintes accolades devant le restaurateur qui tremble de tous ses membres à la vue de ces chars blindés et surtout devant l'air décidé de ces jeunes guerriers.

Ernest Barrière,  
ex-K.G. 50231.

(Voir la suite page 4)

## NOTRE BAL du 8 octobre

Et voici la première manifestation de l'Amicale après la rentrée :

### BAL DU 8 OCTOBRE

Une occasion unique de nous retrouver tout un après-midi dans un décor charmant.

### BAL DU 8 OCTOBRE

Jeunes et vieux, anciens prisonniers et amis de l'Amicale, danseront aux sons d'un orchestre dirigé par G. Gallier.

### BAL DU 8 OCTOBRE

Le charme entraînant des valse 1900, la fraîcheur exotique des rumbas, l'entrain endiablé de la rassa, la langueur captivante des tangos...

### BAL DU 8 OCTOBRE

Sous les lambris dorés des Salons du Bouthéon tourbillonneront les couples de Parisiens et de Provinciaux :

POUR LE BAL DU 8 OCTOBRE PREPAREZ-VOUS

ENTREE GRATUITE

C'est une manifestation V B

## HISTOIRE DE RIRE

Mme Dupont est ce qu'on appelle une grosse dame.

Elle a essayé tous les médicaments possibles pour se faire maigrir. En désespoir de cause, elle retourne chez le docteur.

— Docteur, connaissez-vous un moyen pour me faire maigrir ?

— Oh Madame, c'est très simple ! Tous les matins, faites, complètement nue, une demi-heure de saut à la corde.

Le surlendemain, Mme Dupont revient chez le docteur. Elle a les deux yeux au beurre noir :

— Docteur, vous m'aviez recommandé de faire mon exercice complètement nue, mais ne pourriez-vous pas m'autoriser à mettre un soutien-gorge pour faire du saut à la corde ?

Dans une grande ville de province.

Une dame charitable s'arrête étonnée sous le porche de la cathédrale : l'aveugle qui d'ordinaire se tient près de la porte n'est plus le même.

— Pardon, mon pauvre ami, demande-t-elle à l'infirmier, serait-il arrivé malheur au pauvre père Antoine ?

— Oh, non Madame, répond le gars. C'est simplement son jour de congé. Il est au cinéma.

— Au cinéma ? s'exclame la brave dame.

— Evidemment... Alors, on se rend service mutuellement, vous savez ce que c'est, n'est-ce pas... Car, moi, je suis le sourd-muet du pont des Arts.

## AUX PETITS LITS BLANCS

Vous connaissez, tout au moins de réputation, le Bal des Petits Lits Blancs.

Cette grande fête de charité, unique au monde, a déroulé, le 8 août, ses fastes, sur la terrasse du Sporting d'Été de Monte-Carlo.

Une quinzaine de princes, autant de marquis, de ducs et de comtes, un pacha, cinquante vedettes, un prince souverain composaient cette brillante société d'un soir.

Les « clous » de la fête étaient les numéros de Maurice Chevalier et d'Annie Fratellini.

Nous sommes heureux de rappeler à nos camarades que le numéro de la jeune et charmante Annie Fratellini fut présenté lors d'une fête de l'Amicale.

Ces évolutions de la jeune artiste que des princes, marquis, ducs, etc... ont pu voir moyennant le prix de 10.000 fr. la place, les membres de l'Amicale et leurs amis, eux, avaient pu les admirer pour 100 fr.

C'est tout à l'honneur de notre Commission des Fêtes que de nous présenter de tels numéros de choix lors de nos manifestations artistiques. Nous n'avons qu'un regret c'est que nos camarades ne viennent pas plus nombreux s'en rendre compte.

### INVITATION

Cher Camarade,

Tu es invité à honorer de ta présence notre

## Matinée dansante du 8 octobre 1950

qui aura lieu à partir de 14 heures 30 dans les Salons du Club du Bouthéon 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)

Au cours de la matinée,

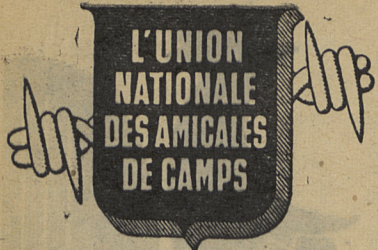
## ÉLECTION DE LA REINE DU V B

Invitation valable pour ta famille et tes amis

ENTRÉE GRATUITE

### AS-TU PENSE

à ceux qui souffrent ?  
à nos veuves, à nos orphelins,  
à nos malades...



Lorsqu'il y a quelque six mois, — c'était en mars 1950, — nous écrivions qu'à la cadence d'attribution de la carte du Combattant, il faudrait bien deux cents ans pour que tous les ayants droit en fussent nantis, certains nous ont reproché « un incurable pessimisme ».

A cette époque, nous basions notre calcul sur le fait que 455 cartes avaient été délivrées en sept semaines, dans le département de la Seine.

Il est des cas où il est triste d'avoir été trop bon prophète, Cassandre en fit jadis la lamentable expérience.

# De plus en plus lentement...

Pourtant il nous faut bien constater que notre pessimisme était encore trop optimiste.

Car, à s'en rapporter aux dernières statistiques, la situation ne s'est pas améliorée, — au contraire, — puisque, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juin 1950, le total des cartes distribuées dans le département envisagé ne dépassa pas le premier mille : 912 exactement.

Pour un peu plus de 21 semaines, cela donne un chiffre hebdomadaire inférieur à 43, alors que, au cours des sept premières semaines de l'opération, on pouvait enregistrer une moyenne de 60.

Par contre, — si l'on peut s'exprimer ainsi, — le nombre des demandes a été bien moindre que nous ne l'estimions : 85.503, alors que nous avions tablé sur 600.000 pour ce département dont la population totalise plus d'un

huitième de la population française : cette différence ne prouvant d'ailleurs qu'une chose : c'est que la majeure partie des A.C. se désintéresse de la question... et de la carte.

Dès lors, l'espoir peut renaitre dans nos cœurs : si l'opération continue au même rythme, il suffira d'une quarantaine d'années pour que nous soyons tous pourvus du document nous donnant droit à la fastueuse rente de 200 francs par mois... à condition que nous ayons 60 ans.

## Comment remplacer la carte de rapatrié

Il arrive fréquemment, soit que des camarades égarent leur carte de rapatrié, soit qu'ils aient à fournir à une administration la preuve de leur captivité et se demandent quelle pièce officielle peut remplacer cette carte.

Il en est une : le « certificat modèle A ».

Cette pièce est délivrée par la Direction départementale des A.C. et V.G. du lieu de résidence du requérant sur une demande accompagnée des pièces suivantes :

S'il s'agit de la perte de la carte :  
Un certificat de domicile;  
Une copie de la fiche de démobilisation (copie certifiée conforme par le maire ou le commissaire de police);  
Une attestation délivrée par les Amicales de camp.

S'il s'agit simplement d'un certificat prouvant la captivité :

Un certificat de domicile;  
Une copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation;  
Une copie certifiée conforme de la carte de rapatrié.

Dans l'un et l'autre cas, n'attendez pas la dernière seconde, car les services demandent deux ou trois semaines pour l'enquête et l'établissement du document en question.

**Camarades ex-P.G.**  
si vous avez besoin de belles fleurs, adressez-vous à  
**NICOLAS**  
(ex-V C)  
chez  
**MARIE-ANTOINETTE**  
Marché aux fleurs de la Madeleine, Paris (8<sup>e</sup>)  
Il vous fera toujours des prix d'amis

### PROPRIETES

Pavillon à vendre à Rosny-sous-Bois (Seine). Libre tout de suite. Simple rez-de-chaussée : 2 pièces, cuisine, entrée, jardin 850 m<sup>2</sup>, buanderie, poulailler, clapier. En très bon état. A 5 minutes de la gare. Prix : 600.000 francs. S'adresser à M. Morin, 19, rue de Neuilly, Clichy (Seine). Tél. PEReire 14-91 (le matin).

## LE COIN DU COMMERÇANT ET DE L'ARTISAN

### La Société en commandite

Le chef d'entreprise à forme personnelle désirant se transformer en société a le choix entre trois moyens : Il peut former une Société en nom collectif avec ou sans commandite, simple ou par actions, constituer une Société anonyme, ou bien une Société à responsabilité limitée.

S'il a recours à la première forme, c'est-à-dire à la Société en nom collectif, c'est la responsabilité sur tous leurs biens qui va peser sur les associés ou sur les gérants.

Nous avons précédemment examiné la Société en nom collectif, son caractère propre et les dispositions légales qui la régissent.

La Société en commandite est une Société en nom collectif d'un genre spécial.

On peut, en effet, convenir qu'une société existera entre un certain nombre d'associés responsables vis-à-vis des tiers sur tous leurs biens personnels, et d'autres associés apportant seulement des capitaux, qui ne seront tenus que jusqu'à concurrence de leur apport.

Les premiers, dans ce cas, ne sont pas seulement des associés en nom collectif, mais des commandités, ayant la qualité de commerçants, encourageant la faillite ou la liquidation judiciaire. Les autres deviennent des commanditaires, non commerçants et n'encourant, par conséquent, ni la faillite ni la liquidation judiciaire.

Les sociétés en commandite se divisent en Sociétés en commandite simple et en Sociétés en commandite par actions.

Les sociétés en commandite sont également des sociétés faites en considération des personnes. Ce qui différencie la Commandite par actions de la Commandite simple, c'est que la part du commanditaire, dans la Commandite simple, est un intérêt ni cessible ni transmissible. Dans la Commandite par actions, au contraire, le commanditaire est un actionnaire, propriétaire de titres à responsabilité limitée librement cessibles.

La Société en commandite doit être constituée par écrit. Elle doit également être publiée.

Comme la Société en nom collectif, la Société en commandite a une raison sociale et, dans cette raison sociale, doivent seuls figurer les noms des commandités.

La gestion se fera dans les mêmes conditions que celle des Sociétés en nom collectif. Mais les commanditaires ne sauraient être gérants, ayant non pas un pouvoir d'administration, mais un simple droit de surveillance sur la gestion.

**L'Association en participation**  
Beaucoup de Commandites existent sous la forme d'Association en participation. Les rapports du gérants et des commanditaires et des participants sont, en effet, à peu près les mêmes.

Souvent, le capitaliste qui veut engager des fonds dans une entreprise, plutôt que de recourir à une Commandite simple qui révélerait son nom, préfère une Association en participation. Il en tire sensiblement les mêmes avantages et, en outre, il est dispensé de faire connaître aux tiers qu'il est engagé dans une entreprise commerciale.

Malgré leur dénomination, les Associations en participation sont des sociétés. Car elles ont pour but de réaliser des bénéfices, alors que l'Association est constituée dans un autre but que celui d'obtenir des bénéfices.

Ce sont des sociétés dont l'existence ne se révèle pas aux tiers

et qui peuvent exister, en fait, entre deux ou plusieurs individus qui ont décidé de partager les bénéfices d'une entreprise commune.

Aucun acte écrit n'est nécessaire, alors que l'acte est une condition essentielle de la formation des autres sociétés.

Pourtant, l'Association en participation est un contrat compliqué et il y a intérêt à la constater par écrit. S'il a été dressé un acte, il faut obligatoirement le faire enregistrer. Mais l'acte, s'il existe, devant rester inconnu des tiers, ne doit être ni déposé ni publié.

L'Association en participation n'a pas de personnalité morale. Elle n'a pas de raison sociale, pas de siège social, pas de capital social.

Chacun des associés apporte quelque chose, mais il reste propriétaire de son apport. La participation n'a pour but qu'un partage des bénéfices ou des pertes.

Dans la pratique, la Société en participation est souvent formée pour traiter une seule opération d'une durée limitée. Mais rien ne s'oppose à ce qu'elle soit utilisée pour exploiter un fonds de commerce ou un établissement industriel.

Les opérations sociales sont effectuées soit par un seul des associés, soit par plusieurs d'entre eux. Les associés peuvent choisir un gérant.

Le gérant ou l'associé qui effectue une opération traite en son nom personnel et non pas au nom d'une société. Les coparticipants non-gérants ne doivent pas s'immiscer dans la gestion ni même se faire connaître des tiers.

Nous examinerons, au cours de la prochaine chronique, la Société Anonyme pour arriver, finalement, à la Société à Responsabilité Limitée, qui a été adoptée d'une façon très générale depuis quelques années et qui est une société pratique.

J. Negro,  
Stalag XII B/F.

## Pour les amateurs de bons vins

Un vin « mis en bouteilles au Château » vous apportera la garantie, la renommée, la présentation des grands vins de France.

Un de nos camarades vous fait aujourd'hui ses offres exceptionnelles, profitez-en sans attendre :

- 6 bouteilles Château Haut-Blaignan, 1945 M.d.C. Médoc, très rare;
- 6 bouteilles Château Duran-Moreau, 1947 M.d.C. Puisseguin-St-Emilion;
- 12 bouteilles pour 2.800 francs (Franco toute la France)
- 10 bouteilles Château Haut-Blaignan, 1945 M.d.C. Médoc, très rare;
- 10 bouteilles Château Duran-Moreau, 1947 M.d.C. Puisseguin-St-Emilion;
- 5 bouteilles Château du Mespley, 1947 M.d.C. premières Côtes Bordeaux, très moelleux.
- 25 bouteilles pour 5.500 francs (Franco toute la France)

Un camarade du VI D, négociant à Bordeaux, vous propose :

- 12 bouteilles pour 3.290 francs
- 3 bouteilles Clos du Vieux Manoir, 1947, M.d.C. St-Emilion;
- 3 bouteilles Château Gruaud-Larose, 1940, M.d.C., Médoc;
- 3 bouteilles Domaine de Barette, 1945, M.d.C., Sauternes;
- 3 bouteilles Château du Peyrat, 1943, M.d.C., Caplan.

ou  
25 bouteilles pour 6.500 francs  
5 bouteilles Clos du Vieux Manoir, 1947, M.d.C., St-Emilion;  
5 bouteilles Château Pape Clément, 1944, M.d.C., Graves;  
5 bouteilles Château Gruaud-Larose, 1940, M.d.C., Médoc;  
5 bouteilles Domaine de Barette, 1945, M.d.C., Sauternes;  
5 bouteilles Château du Peyrat, 1943, M.d.C., Caplan.  
(Ces prix s'entendent franco-domicile destinataire; toutes taxes comprises; emballages perdus, contre remboursement.)

Une importante maison de vins fins du Bordelais réserve aux adhérents des Amicales ses prix les plus intéressants, notamment pour ses caisses réclame :

Vins vieux en bonbonnes de 15 litres  
Graves liqoreux ..... 3.600 fr.  
Sauternes liqoreux, 1945 .... 3.925 fr.  
Saint-Emilion, 1943 ..... 3.925 fr.  
(Avec les étiquettes pour la mise en bouteilles, taxes et bonbonne.)

Caisse de 25 bouteilles : 3.625 francs  
Vin blanc Bordeaux vieux.  
Vin rouge Bordeaux vieux.

Caisse de 12 bouteilles : 2.800 francs  
(4 Médoc 1946, 3 Graves 1947, 3 Sauternes, Château de Rolland 1943, 2 Mousseux.)

Caisse de 25 bouteilles : 5.850 francs  
(4 Château Martinon, liqoreux, 4 Graves 1947, 4 Sauternes 1943, 4 Médoc 1946, 4 Saint-Emilion, 5 Mousseux.)

### DEMANDE DE DOCUMENTATION

Notre camarade M<sup>r</sup> Addé-Vidal, qui est membre des Amicales de camps, en même temps que Directeur du service juridique des anciens prisonniers de guerre de l'Association de la Seine, serait très désireux que lui soient communiqués, d'urgence, les noms et adresses des A.P.G., membres de la famille judiciaire.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir envoyer ces renseignements, le plus rapidement possible, à M<sup>r</sup> Ch. Addé-Vidal, avocat à la Cour, 22, avenue Victoria, Paris (14<sup>e</sup>).

Il est vrai que les plus jeunes d'entre nous auront alors dépassé cet âge...

Mais osons de plaisanter : la carte du Combattant ce n'est pas seulement cette somme annuelle de 2.400 francs, que les services des finances ne nous abandonnent qu'à regret, avec le secret espoir que nous ne la toucherons jamais ou, du moins, pas bien longtemps si l'on se réfère aux tables de mortalité attribuant 65 ans de vie à l'homme, en général, moins encore à l'ensemble des prisonniers dont trop sont revenus d'Outre-Rhin durement touchés par cinq ans de mal-être.

Non ! la carte c'est surtout, dans notre pensée, la reconnaissance de ces droits dont parlait naguère Georges Clemenceau.

Et c'est pourquoi ont grandement tort ceux qui négligent, — pour quelque raison que ce soit, — de la récla-



mer... après avoir tant protesté lorsqu'il était question de ne la leur point délivrer.

Libre à eux, lorsqu'ils l'auront obtenue, d'en abandonner au gouffre du Trésor public les maigres avantages financiers ou autres !

Bien qu'à notre humble avis ces quelques sesterces lancés, — avec parcimonie, — dans le casque de Bélaïre puissent trouver, à secourir les veuves, les orphelins et les vieux parents de nos camarades morts, un plus judicieux emploi...

M.L.C.M.

## L'«U.N.A.C.» AU SERVICE DE TOUS

### Voici votre coopérative

Lorsqu'il y a quelques mois, nous écrivions, à cette même place, que l'U.N.A.C., pouvait nous faire faire des économies sur vos achats, en vous procurant à des prix intéressants différents articles de première nécessité, nous n'osions espérer que cette nouvelle façon de rendre service prendrait de telles proportions qu'il faudrait créer une véritable coopérative au service de tous.

Eh bien ! voilà qui est fait...

Votre coopérative est créée par le Bureau Directeur de l'U.N.A.C. : car nous voulons attirer, davantage encore, nos camarades amicalistes, dans cette Maison des Amicales qui nous tient tellement à cœur.

Après le Club du Bouthéon, qui a pris, grâce à son restaurant et à son bar, une importance imprévisible au départ et où nous aimons tant nous retrouver, voici VOTRE coopérative où vous pourrez effectuer avantageusement vos achats.

Nous voulons qu'elle soit profitable aussi bien à vous, consommateurs, au point de vue prix, qu'à vous, commerçants, pour de nouveaux débouchés.

Pourquoi ne pourrions-nous pas nous aider entre anciens P.G., pourquoi ne pourrions-nous pas, nous aussi, nous favoriser les uns les autres et ainsi nous rendre service par nous-mêmes ?

Consommateurs, venez visiter nos vitrines et notre magasin d'exposition, venez-y avec votre épouse, qui ainsi connaîtra mieux cet esprit amicaliste qui nous anime, cette maison où vous vous rendez pour rencontrer d'anciens copains, assister aux réunions. Elle comprendra mieux pourquoi vous aimez de temps à autre vous y retrouver; en même temps, elle n'y perdra pas son temps puisqu'elle y trouvera des conditions avantageuses d'achat.

Pour nos camarades commerçants, qu'ils nous fassent des offres

intéressantes et ils trouveront aussi des débouchés si utiles, actuellement où les affaires sont difficiles.

De plus, la coopérative se tient à la disposition des camarades de province qui veulent profiter de ses avantages. Nous leur adresserons, sur demande, une nomenclature comprenant les prix de tous les produits et marchandises pour lesquels nous sommes susceptibles de vous faire obtenir des avantages substantiels...

N'hésitez pas à nous écrire, à nous questionner, nous répondrons à toutes les demandes; toutefois, nous vous demandons amicalement mais fermement de joindre un timbre pour la réponse.

Le Bureau Directeur de l'U.N.A.C. n'a pas hésité à prendre seul ses responsabilités afin que cette coopérative fonctionne rapidement et tous ses membres en sont fondateurs.

Pourtant notre intention est toujours d'incorporer à son administration les représentants des Amicales actives, ou de toutes celles qui le désireront; nous ferons d'ailleurs bientôt appel à toutes les Amicales, comme nous l'avons fait lors de la création du Club du Bouthéon, afin que la Coopérative de l'U.N.A.C. soit vraiment « votre coopérative ».

Si nous ne l'avons pas encore fait, c'est que nous avons dû prendre au départ des engagements avec certains fournisseurs, et que nous voulons présenter une situation claire à nos camarades, une affaire qui marche et pouvoir leur donner dès le début des résultats intéressants.

Voici donc une nouvelle réalisation de l'U.N.A.C. au service de tous; profitez-en, encouragez-nous, et nous serons tous heureux de vous voir satisfaits, d'être utiles à tous et à... toutes.

Mesdames, mes chers camarades, nous vous attendons fraternellement avec vos amis, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, pour visiter « Votre Coopérative ».

M. Simonneau.

### ENTRE NOUS

Notre camarade Mézer René, 55, rue Saint-Sauveur, Paris (2<sup>e</sup>), ancien du Stalag VIII C, matricule 8148, pensionné 100 % + 5, cherche une place de garde de propriété au pair, ayant besoin de grand air pour sa santé. A défaut un appartement 2 pièces ou petit pavillon en grande banlieue. Faire offre directement ou au Stalag VIII C.

### A VENDRE

Tandem Deryn, état neuf, avec selles cuir, sacoches, équipement complet, deux pneus, deux chambres, remorque de camping. Prix à débattre. S'adresser au Bar du Bouthéon, 68, Chaussée d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

10, RUE PIERRE-PICARD PARIS-18<sup>e</sup> **RADIO-CARILLON** A. NOËL EX-P.G. FOURNISSEUR DE LA F.N.C.P.G. ET ŒUVRES A.C.P.G.

**SANS INTERMÉDIAIRES - SANS VOUS DÉRANGER DIRECTEMENT DE MON ATELIER AUX CAMARADES A.C.P.G. EXPÉDITION RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE**

Pour vous rendre compte de la qualité de mes appareils règlement après réception et essai.

**CARILLON 621**

6 LAMPES - ALTERNATIF  
MODELE MOYEN  
GARANTIE : 3 ANS  
(LAMPES : 8 MOIS) RENDU DOMICILE 12.900<sup>F</sup>  
LONG. 44 cm. - HAUT. 28 cm. - LARG. 24 cm.

12 MODÈLES 5 A 8 LAMPES COMBINÉ RADIO - PHONO CATALOGUE GRATUIT CADRES ANTIPARASITES

SUR DEMANDE, FACILITÉS DE PAIEMENT



# UNION dans le SOUVENIR



La Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de guerre ranimait le 3 septembre, la flamme du souvenir sur le tombeau du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.

Le Comité Directeur de l'U.N.A.C., dans un geste d'unité fraternelle, avait tenu à s'associer à cette manifestation du souvenir; c'est pourquoi nous nous trouvons aux côtés du Comité Fédéral, en ce dimanche 3 septembre, date anniversaire du début de nos misères qui devaient durer six longues années dont cinq en exil.

L'U.N.A.C. était représentée, en l'absence de Seydoux, Legaret et Toucane, retenus en province ou du fait de leurs occupations, par notre Secrétaire général et un des membres de son Bureau, notre ami René Riché, particulièrement connu dans les hôpitaux, où tant de malades bénéficient de son inlassable dévouement.

Des dirigeants d'Amicales nationales et des adhérents, qui avaient pu être touchés à temps, se sont joints aux anciens prisonniers de guerre de la région parisienne.

A ce sujet, nous demandons à nos camarades de bien vouloir nous excuser de ne les avoir avertis que très tardive-

ment de cette manifestation. Nous-mêmes n'avions été prévenus définitivement que trois jours avant la cérémonie mais n'avions pas voulu laisser passer cette nouvelle occasion de prouver, par notre présence, notre ferme désir d'union.

Nous remercions d'autant plus vivement tous ceux qui, malgré cette improvisation précipitée, ont répondu à notre appel et se sont efforcés de réunir leurs adhérents, notamment Branger, Massot, Chapelle, du IV B, Weiersmüller,

du II B, Cocset, Lecouey, Quincy, Socard, Odobez, du IV A, Gorjux, Villa, Villadier, du IX C, Hugin, Desmarest, du III C, Benoiton, du XII A, etc., etc...

L'an prochain, nous ne manquerons pas d'aviser tous nos camarades en temps utile afin de leur permettre de participer à cet hommage rendu, en même temps qu'au glorieux aîné de 14-18, à tous ceux qui sont morts pour que vive la France et que triomphe la liberté.

A cette manifestation du souvenir, les Associations départementales de la F.N.C.P. G. Sud de la France, de la Seine, de Seine-et-Oise avaient délégué, en plus de leurs emblèmes, un nombre important de représentants.

Et c'est précédé d'un flot impressionnant de drapeaux, dont celui de l'Union nationale des Amicales de camps, entouré de ceux du III C, du XII B/F, des Aspirants, dans un défilé impeccable, que les anciens prisonniers de guerre ont

monté les Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe au milieu d'une assistance impressionnée par la force calme du cortège.

Une magnifique couronne fut alors déposée sur le tombeau de l'Inconnu, en présence de M. Louis Jacquinot, ministres des Anciens Combattants, qui avait tenu à honorer de sa participation cette cérémonie réservée pour cette journée aux anciens P.G. de la dernière guerre.

Ceux-ci ont été particulièrement touchés de cette présence qui montre l'intérêt que M. Jacquinot ne cesse de témoigner en face de tous les problèmes posés par les suites de notre captivité.

Puis la flamme fut ranimée par Lepeltier, président de la F.N.C.P.G., dans un silence impressionnant au milieu d'une émotion poignante, où tous les cœurs battaient à l'unisson.

Cette manifestation du souvenir se renouvellera maintenant chaque année, le 3 septembre; nous souhaitons qu'elle conserve longtemps cette forme fraternelle, ce caractère d'union et de force imposante qu'elle a revêtus cette année.

M. Simonneau,  
Secrétaire Général  
de l'U.N.A.C.

L'arrêté du 23 décembre 1949, pris en application du décret de la même date fixant les conditions d'attribution de la carte du Combattant, stipulait dans son article 9, — nos camarades s'en souvenaient sans doute, — que, sauf recours à une procédure spéciale fixée par l'article 4 de ce décret, ne peuvent prétendre à ladite carte les anciens P.G. rapatriés, antérieurement à la libération générale des camps dans des conditions autres que celles prévues par la Convention de Genève, c'est-à-dire : les anciens combattants de 1914-1918, rapatriés comme tels, les cas sociaux, à savoir : les pères de famille nombreuse, les veufs avec un enfant et les soutiens de famille.

Le comité d'administration de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de la guerre, lors de sa séance du 27 juin 1950, a tenu à préciser que, — sous réserve des vérifications nécessaires et sauf éléments d'appréciation contraire, — les militaires rapatriés dans des conditions autres que celles prévues par la Convention de Genève :

A) Ne bénéficieront d'aucune présomption favorable : s'ils ont été :

## De nouvelles précisions sur l'attribution de la Carte du Combattant aux P. G. rapatriés

a) rapatriés avant l'expiration du temps fixé par les textes relatifs à la détention ou à l'internement :

— à la suite de démarches personnelles;

— à la faveur d'un contrat de travail;

lorsqu'après leur retour ils n'ont ni accompli d'acte de résistance caractérisé, ni repris du service.

b) rapatriés sans conditions de temps, pour quelque motif que ce soit, de leur fait ou du fait de l'Autorité gouvernementale, lorsqu'après leur rentrée, ils ont délibérément favorisé les entreprises de l'ennemi.

B) Bénéficieront de la présomption favorable :

s'ils ont été :

a) rapatriés avant l'expiration du temps fixé par les textes relatifs à la détention ou à l'internement de leur fait ou du fait de l'Autorité gouvernementale, lorsqu'après leur rentrée ils ont accompli un ou plusieurs actes de résistance caractérisés ou repris du service;

b) rapatriés, soit en leur qualité d'originaires des Territoires de l'Union Française, soit à la suite de leur libération par l'avance des armées alliées, notamment en Tunisie;

c) rapatriés après l'expiration du temps fixé par les textes relatifs à la détention ou à l'internement, de leur fait, ou du fait de l'Autorité gouvernementale, lorsqu'après leur rentrée ils n'ont pas favorisé les entreprises de l'ennemi.

Tels pourraient être les prisonniers de guerre rapatriés, en considération :

de leur emploi du temps de paix (fonctionnaires, agents de police, employés de la S.N.C.F., cultivateurs, marins, mineurs, etc... (avec ou sans congé de captivité);

de leur qualité de Pupilles de la Nation;

comme :

— Militaires de carrière, libérés en vue de leur réincorporation dans l'armée française;

— Libérés à la suite de la dissolution de leur camp d'internement;

— Libérés à la suite d'un acte de dévouement;

— Libérés à la suite de l'attaque de Dieppe.

C) Sans pénalisation : s'ils ont été :

a) rapatriés avant l'expiration du temps fixé par les textes relatifs à la détention ou à l'internement, de leur fait ou du fait de l'Autorité gouvernementale, soit par ruse (fausse déclaration, faux documents, etc...), soit dans les conditions de l'Armistice;

b) rapatriés au titre de la relève.

Autrement dit, ainsi que le résume une circulaire du directeur de l'Office National adressée aux présidents des Offices départementaux, les intéressés sont classés en trois catégories :

A) celle des P.G. dont la demande doit faire en principe l'objet d'un avis défavorable;

B) celle des P.G. dont la demande doit donner lieu, toujours en principe, à un avis favorable;

C) celle des P.G. à qui il convient d'accorder la carte pourvu, naturellement, que leur situation de rapatrié ne prête à critique et qu'ils remplissent les conditions requises.

## A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux

Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière

(Ancien de l'Ofiag XVII A - Baraque 22)

Représentants demandés

## CAMPEURS,

Pour vos sorties, adoptez les sacs de couchage

ALPCAN

En vente dans tous les magasins de sport

Ets Grain, fabricants, 9, rue Pierre-Corneille, Lyon

## NOUVELLES...

### Nomination

Dans la liste des membres du Conseil supérieur des Français de l'Etranger, que vient de désigner un arrêté publié au « Journal Officiel » du 22 juillet, nous relevons avec plaisir le nom de notre président et ami, René Seydoux, nommé à cette charge par le ministre des Affaires Etrangères.

Nul doute que le voyageur infatigable et l'observateur avisé qu'est René Seydoux ne rende à ce poste les plus éminents services.

### Rééducation professionnelle

L'un des avantages dont bénéficient les candidats à la rééducation professionnelle est, incontestablement, la possibilité d'être admis dans les Centres administrés par l'Office National, — du moins dans la limite des places disponibles, — à toute époque de l'année; ainsi se trouvent réduits, dans la majorité des cas, les délais d'attente qui, lorsqu'ils se prolongent au-delà de quelques mois, ne peuvent que retarder d'autant les possibilités de reclassement social que sont en droit d'attendre les postulants.

Ces dispositions, si favorables aux intéressés présentent, par contre, des inconvénients au point de vue pédagogique.

Si ces inconvénients apparaissent moins dans les sections manuelles, — malgré la gêne qui peut parfois en résulter pour les chefs et moniteurs d'atelier, — il n'est pas niable que la tâche de professeur d'Enseignement général et de Comptabilité s'en trouve compliquée.

Aussi, les directeurs des Ecoles de Rééducation professionnelle administrées par l'Office National se sont-ils montrés partisans, — mais uniquement pour les deux branches qui viennent d'être mentionnées, — de la convocation de tous les nouveaux élèves en une seule fois, c'est-à-dire à la rentrée scolaire de septembre, sans nouvelles admissions en cours d'année.

La question a été examinée par les Services et portée devant la

Sous-Commission de la Rééducation et des Foyers qui, à la suite d'un long échange de vues, s'est arrêtée à des conclusions qui peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

1° Il résulte des recommandations faites aux divers gouvernements par les conférences internationales sur la réadaptation des inaptes que celle-ci doit suivre d'aussi près que possible la phase curative;

2° D'autre part, les ressortissants de l'Office National des A.C. ayant recours à la rééducation professionnelle ne sont pas assimilables à des enfants qui peuvent, sans grand inconvénient, attendre dans leurs familles la date à laquelle les maisons d'enseignement rouvrent leurs portes. Ce sont, généralement, des adultes, très souvent privés de ressources et qui, — à leur sortie d'un hôpital, par exemple, — ne savent où se loger, sinon à l'hôtel et, par conséquent, dans des conditions trop lourdes

La vie est de plus en plus chère.

Pourtant vous pouvez faire de notables économies en achetant tout ce dont vous avez besoin à votre

## COOPÉRATIVE DE L'U.N.A.C.

qu'il s'agisse

de chaussures, d'habillement, de lingerie homme, femme et enfant, de parfumerie, d'alimentation, de jouets, de cadeaux de fin d'année,

vous y trouverez les meilleures marchandises aux meilleures conditions.

Vous avez intérêt à visiter nos magasins d'exposition et de vente

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)

OUVERTS DE 9 HEURES A 20 HEURES SANS INTERRUPTION

Camarades de province, consultez-nous pour tous vos achats. Envoi contre remboursement.

## ...ET ÉCHOS

pour leur budget. D'où la nécessité de solutions rapides;

3° Enfin, — et cette observation est valable pour toutes les sections et ateliers, — les places vacantes, en internat notamment, sont signalées à toute époque de l'année et il est, évidemment, de l'intérêt d'une bonne gestion administrative que les effectifs des Centres de rééducation se maintiennent à un niveau moyen aussi voisin que possible de la capacité d'accueil totale.

Pour ces raisons, et malgré les inconvénients que nous venons de rappeler, la décision a été prise de s'en tenir au statu quo.

Les directeurs d'écoles continueront, en conséquence, comme par le passé, à convoquer les candidats admis en Section d'Enseignement général et de Comptabilité, — dans la mesure, bien entendu, où les vacances constatées le permettront, — dès qu'ils seront mis en possession des autorisations accordées par l'Office National.

### Les livres sur la captivité

Nous signalions récemment, parmi les livres sur la captivité, l'émuvant témoignage que constitue le livre de notre camarade du VI G, Georges Moussele, « La guerre des humbles » (395 fr. port compris; 425 fr. en envoi recommandé. Commandes à adresser à l'U.N.A.C. C.G.P. 3152-11).

Voici que sort maintenant des presses un autre ouvrage : « Histoires du temps perdu », édité par le Stalag V B, au prix de 350 francs un fort volume de 256 pages. (En vente à l'U.N.A.C. C.G.P. 3152-11.)

Ce n'est pas l'œuvre d'un seul homme, — qui, naturellement, ne peut avoir qu'une vision assez limitée de la détention derrière les barbelés, mais une série de croquis pris sur le vif et montrant les multiples aspects de l'existence des K.G., dans les camps, les Kommandos, les Strafcompagnie, les hôpitaux.

Gais ou tristes, ces souvenirs sont toujours attachants et chacun y retrouvera l'évocation exacte des cinq années perdues dans la « Gross Deutschland » sous le joug des seides du « grand Jules ».

### La législation française des A.C. et V.G.

Sous le n° 1.371, en date du 28 août 1950, la direction de la Documentation, à la Présidence du Conseil, — 14, rue Lord-Byron, Paris (8<sup>e</sup>), téléphone Elysées 82-00, — vient de publier une intéressante brochure, dont le prix est fixé à 40 francs, sur « La législation française des Anciens Combattants et Victimes de la guerre ».

Dans cet opuscule qui résume fort heureusement toutes les questions intéressant les A.C., nos camarades pourront trouver d'importantes précisions sur les bénéfices de prestations en espèces (pensions, allocations, retraites), sur la rééducation professionnelle, les emplois réservés, et sur le fonctionnement des organismes officiels chargés de l'administration des victimes de la guerre.

# CARNET DU V B

Le courrier de l'Amicale pendant les mois de juillet et août est surtout un courrier de vacances. Beaucoup de cartes postales d'amis en villégiature. Certaines rencontres amusantes se sont effectuées loin du siège de l'Amicale. Ainsi deux membres du Bureau ont pu se rencontrer à... Ancey pour parler des amis.

Des Provinciaux ont reçu la visite de Parisiens. L'amitié née dans les camps est indéfectible et c'est avec joie que tous nous nous retrouvons. Pour être payés de retour, espérons que nos camarades de province viendront nombreux à notre bal du 8 octobre afin que les Parisiens, à leur tour, puissent les recevoir dignement.

Merci à nos charmants amis qui, malgré la brièveté de la carte postale, nous montrent que l'Amicale est toujours dans leur pensée. Et merci à nos amis de province qui savent si gentiment recevoir.

## NAISSANCES

Le Docteur, Mme Jacques Guibert et Elisabeth ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fille et sœur, Annette, le 23 juillet 1950, à Secondigny (Deux-Sèvres).

Longue vie et prospérité à ce nouveau petit V B.

## MARIAGES

Nous apprenons le mariage de notre camarade Adolphe Posez, le 1<sup>er</sup> juillet 1950, à Sari-d'Orcine (Corse).

Tous nos vœux accompagnent les jeunes mariés.

## DECES

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de notre camarade Yves Quentrec. En traitement au sanatorium Joffre, à Champreux-Draveil (Seine-et-Oise), où il était entré pour rétablir une santé que la captivité avait sérieusement ébranlée, il n'a pu vaincre le mal malgré un moral magnifique. L'Amicale, fidèle à ses devoirs d'entraide, a soutenu dans la mesure de ses moyens la lutte désespérée entreprise par Quentrec. C'est le retour de notre dernier mandat qui nous a appris le décès de notre pauvre camarade.

A sa famille, l'Amicale présente ses condoléances attristées.

## NOUVELLES

Une carte de Donaueschingen de notre ami Yves Gladine, en tournée théâtrale dans la région de Baden-Baden :

A tous ceux qui se souviennent. A ceux de Blumberg et du Waldhotel et à tous les autres, mes très bonnes amitiés et mon meilleur souvenir.

Une carte d'Henry Aubeil en promenade à Ventron (Vosges). A dû rencontrer le grand Bernard. Nous serions heureux de connaître l'issue de la rencontre. On a certainement dû bien se rafraîchir.

Une lettre de notre camarade Le-long Robert, en traitement au sanatorium de Haut-Lévêque, à Pessac (Gironde), nous donne de ses bonnes nouvelles. Voici ce qu'il nous écrit :

J'ai bien reçu ta lettre qui m'a fait grand plaisir d'avoir des nouvelles de l'Amicale et de savoir que tu as envoyé 5.000 francs, que j'ai bien reçus. Je remercie bien l'Amicale du secours qu'elle m'a envoyé. Merci. Quant à ma santé, ça va tout doucement car, il y a un mois et demi, il m'a repris une crise rénale et depuis j'en ai eu d'autres et ce n'est sûrement pas fini. Cela fait onze mois que je suis ici. Je souhaite une cordiale

poignée de mains à tous les camarades V B ainsi qu'à Gehin et sa femme. Et n'oublie pas de me mettre mon timbre 1950 de l'Amicale car je ne l'ai pas reçu cette année. Merci.

A notre camarade, nous souhaitons meilleure santé et prompt guérison. Quant au timbre, que notre ami ne s'inquiète pas. Nous l'adressons uniquement à ceux qui nous en font la demande par lettre avec timbre pour la réponse car l'envoi du timbre à tous les cotisants serait trop onéreux pour l'Amicale.

Une lettre de notre ami Palisse André, qui continue son périple en Afrique du Nord. Ayant terminé le chantier de Beni-Saf, il est actuellement muté dans la région de Constantine. Voici sa nouvelle adresse : Palisse André, ingénieur, représentant S.A.T.P. A. N., à St-Charles (Constantine).

Notre ami Ocoquidant, un ancien du Waldho, établi notable commerçant à St-Priest-en-Jarez (Loire), nous adresse son meilleur souvenir et ses amitiés pour ses anciens copains de boulot : Langevin, Perron, Hardy, etc.

Pourrons-nous le voir à notre bal du 8 octobre ? De Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle), notre camarade Jules Scioni rappelle son bon souvenir à

tous les anciens du camp. Nous sommes très sensibles à la marque d'amitié du sympathique doyen des boxeurs du Stalag. Amical bonjour de notre camarade Adolphe Posez aux anciens de Schwenningen en général et aux membres du Bureau en particulier.

Affectueux souvenir à tous les camarades, de Roger Gevraise, à Dodène (Isère).

Notre camarade Luchier Roger, 11, plaine St-Winoc, à Bergues (Nord), nous adresse une gentille lettre.

Mais, dit-il, les anciens P.G. des Kommandos d'Ofteningen sont-ils tous morts ? Je suis en effet étonné de constater que jamais aucun de ceux-ci ne donne signe de vie. Je joins ci-dessous quelques adresses en ma possession... Mon frère est allé dernièrement en manœuvres à Ofteningen. Il est allé également visiter la fabrique Steinhilber. Le manchot a la vie dure et rampe aujourd'hui devant le soldat français. Bonjour à tous les amis, même à ceux dont je ne possède plus l'adresse.

En promenade à Poitiers, nous avons rencontré l'ami Stevenet, ex-pensionnaire du Waldho. Notre ancien potard est actuellement préparateur dans une grande pharmacie poitevine. L'ami

Stevenet nous a chargé d'adresser à tous ses anciens camarades de captivité son meilleur souvenir. Il nous a promis une visite au Bouthéon, lors de son prochain voyage dans la capitale. Nous serons heureux, verre en main, de trinquer à notre vieille amitié.

De bonnes nouvelles de notre ami Jehan Quichaud, fervent adepte de notre Amicale. Notre sympathique la Quiche est heureux de nous annoncer la réussite de ses entreprises. Nous sommes particulièrement heureux du succès de cet excellent camarade. Nous recommandons à « Ma Famille » de corser ses opérations dentaires par l'interprétation de « Faisons un rêve » avec reminiscences éthyliques. Gageons que les patients en oublieront leurs douleurs.

D'Ajaccio (Corse), notre camarade Luccioni Antoine, sergent-chef à l'Unité cadres n° 590/2 du S.E. P.R., envoie un cordial bonjour à tous ses amis et connaissances du Stalag.

André Martinet, 8, rue du Château, Tronville-en-Barrois (Meuse), est très heureux de lire nos articles, tous très intéressants, dit-il (merci !). Il souhaite une longue vie à ce journal qui sert de trait d'union entre tous les anciens prisonniers en apportant des

nouvelles des camarades et nous renseignant sur des problèmes qui nous intéressent, comme le pécule. Il a une entière confiance en tout ce que peut faire l'Amicale en ce sens et espère que bientôt cette question sera résolue au bénéfice des prisonniers, ce qui ne serait que justice.

En même temps, il souscrit à un Livre Souvenir.

Il adresse à tous ses anciens camarades de captivité ses meilleurs amitiés et en particulier à ceux de Tuttlingen.

Notre ami Albert Forster, 28, rue des Dominicains, à Guebwiller (Haut-Rhin), nous envoie un amical bonjour. Notre sympathique Roudoudou est à la recherche d'attestations certifiant qu'il était prisonnier au Stalag V B. Tous ceux qui l'ont vu évoluer sur la scène du Waldho, dans le rôle de Toto de la « Drôle d'époque » ne sont pas près de l'oublier. Et ce n'est pas deux attestations que devrait recevoir notre ami Forster, mais des centaines et des centaines de lettrés certifiant sa belle conduite de prisonnier français. Alsacien, pur patriote français, il opposa aux Allemands un refus catégorique à toute demande d'option pour la nationalité allemande, sans tenir compte du danger que cela entraînait pour lui et pour toute sa famille.

Une lettre de Brovelli Henri, 44, faubourg de Belfort, à Giromagny (Territoire de Belfort), nous transmet une commande pour le Livre Souvenir ainsi que toutes les amitiés de cet excellent camarade pour tous les anciens prisonniers du V B.

## NOS ABBES

Une visite au Bouthéon de l'abbé Petit, ancien homme de confiance du Waldho, nous apprend que nos amis des Vosges ont fait un pèlerinage au Stalag V B. L'abbé Petit a rapporté de superbes photos du camp et du Waldhotel, prises lors du voyage. Il doit nous donner, pour notre numéro d'octobre, ses impressions de retour en Allemagne, ainsi que des nouvelles sur d'anciennes connaissances allemandes.

L'abbé Perry s'entraînerait-il pour le Tour de France 1951 ? Sachez que notre ami a effectué le voyage Nancy-Rome à bicyclette. Cela fait un fameux ruban de route et pas mal de coups de pédale !

Nous apprenons tardivement, et nous nous en excusons, que notre camarade l'abbé Le Leurch a été nommé curé de Louvres (Seine-et-Oise). Toutes nos félicitations.

Et voici des nouvelles brèves de : Galtier, en villégiature à Onival (Somme); Gaston Blin, en villégiature à Ancey; Roger, en villégiature à Ancey; Langevin, en villégiature à Saint-Jean-de-Luz; Georges Homeyer : amitiés d'Epinal; Henri Penel : un amical bonjour de Metz-Sablon; Mons Gilbert : amitiés à tous ceux de Berat et de St-Georgen; Pinchon : amitiés de Voisinlieu (Oise); Hardy, en villégiature à St-Jean-de-Luz; Rupe, en villégiature au Poulliguen; Gehin, en villégiature au Lion-d'Angers.

## Après la catastrophe du Paris-Bamako

venir de nos heures pénibles de Villingen et de tous ceux qui partageaient le sort qui nous y était réservé, ce camarade dont nous nous souvenons tous, n'est plus.

Après une carrière particulièrement brillante dans l'aviation maritime, il n'avait pu se décider à vivre dans le civil sans retourner à l'aviation et c'est en service aérien, comme mécanicien volant, qu'il a trouvé la mort à bord d'un avion réputé pour ses qualités et surtout sa sécurité.

Notre camarade laisse une veuve et deux enfants en bas âge, habi-

tant Pavillons-sous-Bois, allée Balzac.

Je crois de mon devoir, mon cher Président, de te signaler cette disparition, bien qu'elle ne soit pas celle d'un membre actif de l'Amicale; car je crois que nous devons au « peintre-aviateur-marin », évadé dans des conditions mémorables, avec l'abbé Aymond, le 19 avril 1941, de mentionner dans notre bulletin sa mort tragique.

Il n'a jamais trouvé le temps de se joindre à nous, comme je l'ai dit plus haut, mais c'était un des nôtres et de cœur il restait avec nous.

Dans l'espoir de n'avoir pas souvenant à donner de ce genre de nouvelles, j'envoie mon amical bonjour à toute la grande famille.

L'Amicale se joint à notre ami Klein pour adresser à la famille de Hirtz toutes ses condoléances émues.

## LA FIN D'UN CAUCHEMAR

(Suite de la page 1)

Mais nos libérateurs nous quittent à regret : les ordres sont formels, ce n'est qu'une pointe de reconnaissance et ils doivent rejoindre dans la soirée leur lieu d'attache. Déception cruelle pour nous et adieux touchants.

« Il faut suivre notre destin », s'écrie un de nos camarades; et nous regagnons nos couchettes pour la dernière nuit.

La journée qui se lève ne va pas nous apporter, hélas ! une grande consolation car le mauvais sort semble s'acharner sur nous.

À l'orée du bois, dans la brume matinale, se profilent des uniformes verts : tout cela n'est pas bon signe. Peu à peu, le village est encerclé. Malédiction ! à la porte du Kommando retentissent des coups violents et prolongés. Il faut se décider à ouvrir. Quatre ou cinq SS sont là devant nous et nous ordonnent, d'un ton rogue et qui n'admet pas de réplique, de prendre immédiatement nos bagages et de nous rassembler dans cinq minutes, pas davantage, sur la route.

Que va-t-il se passer ? Leurs mitraillettes braquées sur nous font supposer le pire. Tout à coup une formidable explosion retentit : c'est le dépôt de munitions de Villingen qui vient de sauter. Les jambes vacillantes, nous ressemblons à un véritable troupeau.

Les Boches sont décidés coûte que coûte à défendre le village et ils nous entraînent hors de celui-ci à toute allure. Où allons-nous ? Nul ne le sait. Nos sentinelles gardent un mutisme farouche. Fuir ? Il n'y faut pas songer, nous serions zigouillés comme de vulgaires lapins.

La halte est courte et il faut repartir à travers bois dans des chemins tortueux. On dirait que les éléments s'acharment contre nous; voici les flocons blancs achevant de mettre une note de mélancolie sur notre triste caravane.

Si seulement nous connaissions le but de ce voyage éreintant ! Notre première nuit se passe près d'un village; il faut coucher dans une vieille masure. Les membres endoloris, nous roulons de noires pensées. Pourquoi nos braves spahis ne sont-ils pas là ? Repartons-nous vers des Kommandos de la mort ?

Deuxième journée : il faut reprendre la route.

Sur celle-ci, nous croisons de nombreuses troupes motorisées. Cela sent la débâcle. L'allure se relâche, nos gardiens deviennent plus inquiets, mais ne sont pas décidés, pas plus que la veille, à nous indiquer le but de notre calvaire. Le savent-ils eux-mêmes ? Ils n'en donnent pas l'impression car ils s'arrêtent à chaque petit village pour prendre des ordres au P.C. Ils reviennent muets et la route continue de plus belle. Il faut encore passer la nuit dans un local de fortune; au loin le canon tonne.

Les vallons succèdent aux vallons. Nous sommes éreintés, four-

bus et, chose plus grave, le ravitaillement commence à faire défaut.

La troisième journée va ressembler aux deux précédentes : nous entendons maintenant le bruit des mitrailleuses dans les bois. Dans les airs, passent des centaines d'avions et souvent nous sommes obligés de nous plaquer au sol des heures entières.

## Vers la Suisse

Après avoir traversé un grand village, les Boches vont aux renseignements. C'est bien vers la Suisse, cette fois, que nous nous dirigeons : à cette pensée, nous reprenons courage et certains, dont je suis, se débarrassent des bagages encombrants car nos gardiens sont décidés cette fois à nous faire brûler les étapes.

La dernière nuit se passe dans une grande ferme où nous grelotons de froid. Que n'endurerait-on pas pour sortir de cette terrible impasse ?

Après maintes et maintes péripéties nous vogueons à présent vers la frontière, qui n'est plus qu'à quinze kilomètres. Dernière étape dans un village où le cidre coule en abondance grâce aux quelques marks qui traînaient encore dans nos portefeuilles.

Il va être 3 heures de l'après-midi lorsque nous sommes sur le point de quitter la « Gross Deutschland ». Instant solennel et inoubliable que celui où nos sentinelles nous remettent aux autorités suisses. Nous les voyons rebrousser chemin, tout penauds, traînant le pas. On entend le roulement lointain des chars qui vont ferme : la boucle... comme en 1940.

Juste retour des choses. Raconter l'accueil chaleureux que nous réservèrent les Suisses, cela ne se peut pas.

Il faut avoir vécu ces heures-là. La France n'était pas loin, la belle France, le « doux pays » dont nous avions rêvé pendant cinq longues années.

## ENTRE NOUS

### LOCATIONS

Camarade recherche chambre meublée ou non à un prix raisonnable de sous-location.

### DEMANDES D'EMPLOI

Un de nos camarades désirerait trouver une place comme laveur ou graisseur de voitures (Station service de garage), ajusteur, O.S. ou manutentionnaire.

### MAISONS RECOMMANDEES

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2<sup>e</sup>).

G. MENIER, Optique, Photo, Cinéma, 122, rue des Bourguignons, Asnières (Seine).

## FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

## RYSTO Raymond

Ex-N° 5305

Membre de l'Amicale N° 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER STUDIOS

MEUBLES DE BUREAUX COMMERCIAUX

TOUT CE QUI CONCERNE L'AMEUBLEMENT

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION

Plein des Mers du Sud

c'est une nouvelle ENCRE

## Waterman



CRÉATION Jif

Imp. Montourey, 4 bis, r. Nobel, Paris  
Le Gérant : PIFFAULT